



5 janvier 2015

Communiqué de presse

Evaluation environnementale du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 Consultation du public

Le contrat de plan permet à l'Etat et à la Région de traduire dans un programme d'actions les priorités qu'ils partagent en matière d'aménagement et de développement du territoire régional.

Le préfet de région organise une consultation du public sur le projet de contrat de plan Etat - Région 2015-2020, en application de la directive européenne 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'incidence de certains plans et programmes sur l'environnement, traduite en droit français dans le code de l'environnement (articles L122-8 et R122-22).

Cette consultation se déroule du 5 janvier au 4 février 2015.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du **dossier mis à disposition** :

- **en version papier** consultable dans les cinq préfectures de la région ;
- **en version électronique** (au format pdf) consultable sur les sites internet de
 - l'Etat en région <http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr/>
 - la Région des Pays de la Loire <http://www.paysdelaloire.fr/>

Liste des documents mis en consultation

- le projet de contrat (texte et tableaux annexés) ;
- le rapport d'évaluation stratégique environnementale, intégrant un résumé non technique du rapport ;
- l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations peuvent être formulées jusqu'au 4 février 2015 inclus :

- en adressant un message électronique à :
etudes-prospective-evaluation@pays-de-la-loire.pref.gouv.fr
- en complétant le registre ouvert à cet effet, du lundi au vendredi
 - à Nantes, préfecture de la Loire-Atlantique, 6 quai Ceineray, de 9h à 12h et de 14h à 16h15 ;
 - à Angers, préfecture de Maine et Loire, Place Michel Debré, de 9h à 16h15 ;
 - à Laval, préfecture de la Mayenne, 46 rue Mazagran, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ;
 - au Mans, préfecture de la Sarthe, Place Aristide Briand, du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h, le vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 15h ;
 - à La Roche-sur-Yon, préfecture de la Vendée, 29 rue Delille, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

A l'issue de cette consultation, un bilan sera mis à disposition du public en version électronique sur les sites internet de

- l'Etat en région <http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr/>
- la Région des Pays de la Loire <http://www.paysdelaloire.fr/>

Préfecture de la région Pays de la Loire,

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 90 / 20 91 – 06 78 75 50 67

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>